

Le journal mensuel de la CGT de l'Université d'Aix-Marseille

## La lutte ça paie !



Mi-juin 2023, quelque part  
dans des locaux d'AMU : 42°C !

Des collègues souffrent de vertiges, maux de tête, fatigue excessive et malaise.

Ils contactent la CGT qui alerte la FSSSCT sur les risques pour leur santé.

Début juillet, les températures continuent de monter et rien n'est encore fait.

La CGT rédige une alerte dans le Registre des Dangers Graves et Imminents !

Un protocole est négocié avec la gouvernance, sur la base des revendications construites avec les agent·es :

>25°C dans les locaux le matin : surveillance des températures.

>à partir de 28°C deux jours de suite : réduction de l'activité dans les étages ; mise à disposition de salles climatisées et d'eau fraîche ; horaires de travail réduits sans récupération des heures.

>à partir de 30°C deux jours de suite : arrêt du travail à 13h, sans récupération des heures.

>+ de 35°C : fermeture du bâtiment et travail à distance pour ceux qui peuvent. Les autres bénéficieront d'absence autorisée rémunérée.

Article complet sur le  
site de la CGT FERC Sup

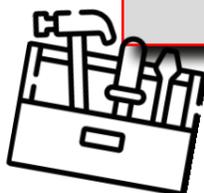


Un exemple de lutte gagnante  
pouvant servir à toutes et tous



## Boîte à outils

Le collectif des doctorant·es de la CGT FERC-Sup



C'est un collectif de travail inter-établissements, composé de doctorant·es avec ou sans contrat, de toutes les disciplines.  
C'est un lieu d'échange et de coordination pour les doctorant·es syndiqué·es à la CGT.

Son ambition :

- lutter contre la casse du service public et de l'enseignement supérieur ;
- constituer un cadre de lutte et de référence pour les doctorants·es ;
- construire et mettre en commun documentation et expertise ;
- faire le lien entre les luttes des doctorant·es et celles des autres personnels de l'ESR.

N'hésitez pas à rejoindre ou échanger avec le collectif : collectif-doctorant@fercsup-cgt.net

## Edito

Le 8 mars, c'est la  
journée internationale  
de lutte pour les  
droits des femmes.



**Journée internationale** : [ONU] Chaque journée internationale représente une occasion d'informer le public sur des thèmes liés à des enjeux majeurs, pour encourager la sensibilisation et l'action internationales. Mais en fait l'origine du 8 mars est plus ancienne ! Grève des couturières new-yorkaises en 1857 ? Journée Internationale des ouvrières en Russie en 1914 ? On s'en fout un peu, la lutte continue

**De lutte** : parce que si on attend que ça arrive tout seul, on n'est pas rendues ! Selon un rapport de 2023, les droits des femmes reculent partout dans le monde (États-Unis, Corée du Sud, Italie, Afghanistan, Brésil, Sénégal, Suède...). Les mouvements anti-droits sont souvent le fruit d'alliances hétéroclites, de groupes opposés aux avancées sociales ; ils se retrouvent autour d'un projet de société commun, basé sur une vision sexiste et hétéronormée de « la » famille et de « la » sexualité et sur le contrôle du corps des femmes.

**Pour les droits des femmes**. En France, Napoléon nous a fait partir de loin, en donnant aux femmes autant de droits qu'à un enfant. Depuis on a quand même progressé : une femme peut travailler sans l'accord de son mari depuis 1965, mais elles sont toujours payées entre 12 et 25 % de moins que les hommes ! Aux États-Unis les femmes ne peuvent plus avorter dans des conditions sûres et légales dans plusieurs états.

Alors in-formons-nous :  
avec des jeux, des vidéos,  
et faisons durer cette lutte toute l'année !



**Collectif  
Doctorant**

# Echos des services



## Ticket resto?

Le titre-restaurant "Ticket resto", est un titre de paiement qui permet aux salarié-es de payer leur repas.

Mais la remise de titres-restaurant n'est pas une obligation pour l'employeur qui peut aussi choisir de mettre à disposition une cantine ou une salle de restauration ou de verser une prime de déjeuner.

Si l'employeur choisit d'accorder des titres-restaurant, le-la salarié-e y a droit par pause méridienne quelque que soit sa situation salariale.

Par contre, au delà de 50 salarié-es par site, l'employeur doit mettre obligatoirement à disposition une salle de restauration. AMU compte de nombreux sites et salarié-es, et certains agents ne bénéficient pas de restaurants universitaires, et donc ils et elles ne peuvent pas obtenir la subvention accordée par AMU selon leurs salaires.

Et vous sur vos sites, avez-vous un lieu pour vous restaurer ? Quelle serait pour vous la solution la plus adaptée ?

Selon votre situation et votre lieu géographique, les tickets-restaurants seraient peut-être plus appropriés ?

Vous pouvez nous envoyer vos réponses par mail, afin de faire remonter la problématique auprès des instances de l'université.

# Echos des instances



Depuis 2021, le choix des promotions des personnels BIATSS se fait en 3 étapes. Un premier classement des candidatures est fait par des « groupes d'experts métier ». Dans un deuxième temps, une « Commission Collégiale d'Interclassement » (CCI) va « interclasser » les candidatures, en fonction des propositions des « experts métier » et des propositions de l'administration (direction de composante, de service centraux). La liste récapitulative obtenue est transmise au président, qui a tout pouvoir de la suivre, ou pas, et de transmettre au ministère le classement qu'il veut.

Jusqu'à maintenant, la CGT FERC-Sup a refusé de participer à ce qu'elle considère être une parodie de démocratie et un leurre de paritarisme, le président ayant de toute façon le dernier mot, les expert-es n'étant pas élu-es et a toujours demandé que l'ancienneté (étant la reconnaissance de leur expérience professionnelle et de leur implication dans le travail) soit le critère essentiel de promotion. Comment comparer des collègues qui ne font pas le même travail, dans des conditions de travail différentes, avec des fiches de poste différentes, ... ? Mais face à de nombreuses demandes d'aide à l'évolution professionnelle, la CGT a assisté à la réunion de la CCI pour la liste d'aptitude 2024 du 6 février dernier, en tant qu'observatrice.

Nous y avons découvert notamment que pour qu'un agent de catégorie C soit promu en B, il fallait déjà qu'il remplisse des fonctions de catégorie B. Autrement dit, qu'il fasse un travail qui ne correspond pas à son grade et pour lequel il n'est pas payé ! C'est la logique de la carotte ou du « mérite » et de la case du statut de fonctionnaire. Pourtant, il y a du mérite à aller, jour après jour, travailler dans des conditions dégradées, ou submergé par une tâche qui nécessite du personnel supplémentaire.

Notre participation ou non aux groupes d'experts, aux CCI n'est pas arrêtée et est en débat. La CGT sera à votre écoute sur ce sujet pour faire valoir une véritable évolution de carrière à chacune et chacun sur des critères clairs, objectivables et en toute transparence.

# Parole aux enseignant.es



## Qu'est-ce qu'enseigner dans l'anthropocène ?

L'époque Anthropocène est définie depuis 2022 par le météorologue et chimiste de l'atmosphère Paul Crutzen<sup>1</sup> comme : « l'époque géologique présente dominée à de nombreux titres par l'action humaine », ce serait à partir de 1784 avec l'introduction de la machine à vapeur de James Watt qu'aurait démarré cette grande époque de carbonification de l'atmosphère par combustion du charbon<sup>2</sup>.

Depuis quelques années une partie des enseignants universitaires a volontairement choisi d'introduire dans ses cours quelques éléments nouveaux relatifs au changement climatique et au franchissement des limites planétaires (biodiversité, épuisement des sols, acidification des océans, menaces sur l'eau douce, ...). Sans forcément disposer d'un recul suffisant sur cette courte expérience, il est déjà possible d'avancer que la pratique d'enseignement de la situation climatique et des atteintes portées à la vie sur terre confronte à trois grandes difficultés.

La première est relative au temps long dans lequel on est placé dès qu'il s'agit de traiter de changement climatique et d'éventuelles tentatives de réparation (le temps long des cycles biogéochimiques). Ce temps long semble orthogonal au temps court des sociétés de consommation et au règne de la vitesse. Même si elles peuvent paraître parfois trop longues, les études dans lesquelles se plongent nos étudiants participent de cette vitesse (journées articulées par un grand nombre d'enseignements de courte durée, focalisation sur la réussite aux examens et insertion professionnelle rapide). Pourtant le moment est venu de s'essayer à composer entre temps court et longue durée.

La deuxième difficulté met face à face les incitations courantes à l'individualisation et la dimension forcément collective de l'action des habitants de la planète Terre dans le désastre vital annoncé. C'est le fameux « Nous » de l'action qui commence à se préciser. Comme le précise l'historien indien Dipesh Chakrabarty, l'humanité peut tout aussi bien s'analyser du point de vue de ses différentes stratifications et de ses oppositions qu'à partir de son unité d'espèce humaine au contact d'autres espèces non-humaines. Comment promouvoir le « Nous » dans le pays de la méfiance sociale qu'est la France ?

La troisième difficulté concerne les pratiques de travail. Comprendre la situation invite à la fréquentation de différents savoirs qui exigent une certaine capacité de décentrement et nous pousse à une interdisciplinarité large, depuis les SHS jusqu'aux sciences du système terre, alors que l'université française tend à maintenir ses activités au sein de programmes monodisciplinaires de formation. L'accueil des étudiants à l'égard de ces enseignements relève pour l'instant de la sympathie et d'une certaine impatience à voir les pratiques économiques et sociales évoluer.

1- Paul Crutzen (2002) "Geology of mankind", Nature, vol. 415, n° 23, <https://www.nature.com/articles/415023a>

2- On lira avec intérêt la grande synthèse proposée par Christophe Bonneuil et Jean-Baptiste Fressoz. (2013).

L'Événement Anthropocène. La Terre, l'histoire et nous. Paris : Editions du Seuil ainsi que tous leurs ouvrages parus à la suite.



## Le syndicat CGT de l'Université d'Aix-Marseille

**Section Campus Marseille Centre** : stcharles-amu@listes.fercsup-cgt.org

**Section Campus Aix-en-provence** : aix-amu@listes.fercsup-cgt.org

**Section Campus Luminy** : luminy-amu@listes.fercsup-cgt.org

**Section Campus Etoile** : stjrome-amu@listes.fercsup-cgt.org

**Section Campus Timone** : timone-amu@listes.fercsup-cgt.org

**Contact du syndicat** : syndicat-cgt-bureau@univ-amu.fr

**Site internet** : <https://cgt.fercsup.net/syndicats/provence-alpes-cote-d-azur/universite-aix-marseille/>



SCAN ME

